

# Compte rendu réunion du 08/03/2019

Présents : Eva, Estelle, Xavier, Julien, Zoé, Peter, Tom, Julie et Sam.

Ordre du jour :

- 1- Bilan financier et moral
- 2-Règlement intérieur et autres outils
- 3- Communication
- 4- Le lieux et autres possibles
- 5- Boissons
- 6- Évènements

**1- FINANCIER** : Retranscription du mail de Tom qui à refait le point compta après la réunion :

Voici le vrai bilan financier du bar depuis le 01/01/2019:

- Il me manque la feuille de tenue de bar du 04/01/2019, ce qui fausse les calculs.

- Selon les feuilles de tenue de bar que j'ai, il devrait y avoir 873€ dans la caisse en bois.

- Le bar a dépensé 941€ (675€ en bière (9 fûts), 74€ en vin, 121€ en CO2+ consigne, 58€ en chips et 13€ divers).

- Malgré tout le bar a fait un bénéfice de 140€ entre le 01/01 et le 08/03/2019

Sur les 3 derniers mois de 2018 le bar avait fait un bénéfice de 490€.

Cela signifie que le bar dispose de  $490+140=630$ €

Je n'ai pas pris en compte le fond de caisse qui reste toujours au bar, 100€ environ.

Pour information :

Un fût de bière donne 120 verres. On considère, avec la perte (lors du service, du changement de fût...), qu'il reste 100 verres.

Sur ces 100 bières, le bar en vend 74 et en offre 26.

On peut donc savoir que le bar fait un bénéfice de 36€ pour chaque fût vendu.

## **MORAL :**

Bon en général

Estelle a hâte qu'il se passe autre chose que boire des coups, Éva est d'accord et a envie de ré-activer les dimanches après-midi.

Zoé est contentes qu'il y ai de nouvelles personnes impliquées dans le bar mais aurais besoin que les choses soient plus cadrées.

*Depuis ce fameux vendredi de réunion il y a eu quelques débordement au Bar et nous avons instauré une heure de fermeture ainsi que l'interdiction des chiens.*

## **2- Règlement intérieur et autres outils :**

Création d'une feuille de tenue de bar par Tom.

Faut-il créer un règlement intérieur en plus ?

Faire un jour de formation de barman-woman pour tous les membres actifs.

## **3-Communication :**

Il y a donc Le Bureau (liste pub creuse), les Membres Actifs (liste à créer), et les Membres simples consommateurs (liste lesheurescreuses).

Liste pub creuse : XAVIER n'est toujours pas rajouté et il faudrait enlever les adresses des non membres.

La rotations de la tenue du bar ne fonctionne pas très bien, nous pourrions faire une liste des vendredis plus longue et faire des rappels par mail. Ne pas avoir peur de s'inscrire, on peut se replacer facilement si finalement ça n'est pas possible.

Attention : pas les bons horaires sur Fbook

Heures d'été : Juillet/Août on passe aux jeudis soirs, le préciser sur Fbook et sur une affiche au bar.

## **4- Le lieux et autres possibles :**

Autre : « Pâte d'Oie » à Bétète, il y aurait une collocation avec une autre asso. Il faudrait créer une équipe pour aller rencontrer le Maire mais quelques questions subsistent : A t-on réellement envie d'y aller, est-ce une bonne idée d'être au cœur du bourg ?

La Forge : P&J se posent la question de la compatibilité bar/gîte (surtout depuis ce fameux vendredi). Si les locataires sont prévenus d'avance ça ne devrait pas poser problèmes. On part sur l'idée que pour 2019 c'est ok avec une heure de fermeture.

- » Établissement d'un montant pour les charges du bar (élec + eau) : deux cartes offertes/ ans.  
+ une carte chacun pour les impressions ?

Assurance : Julie s'occupe de trouver une responsabilité civile pour le lieux.

Banque : Julien s'occupe de trouver une banque avec le moins de frais possible.

## **5- Boissons :**

Envie de plus de choix dans les boissons sans alcool. Proposition d'essai de limonade en fût, eau pétillante, kefir/ camboutcha.

Le vin chaud a eu beaucoup de succès.

Julie propose d'essayer le jus de pomme chaud.

## **6-Évènements :**

Il a été décidé que le bar défrayerait les intervenants avec un plafond de 80€ + chapeau.

Premier évènement au bar le 15/03/2019 avec Pauline W qui présentait « La Peuplée ». Il y a eu une trentaine de personnes, la communication à bien marché. Il y a eu environ 150€ de chapeau (ce qui fait une bonne moyenne de 5€/personnes) et le bar à payé 30 € de défraiement, ce qui fait un total qui a beaucoup satisfait Pauline.

Prochain évènement le 05/04/2019 avec Valdingue, duo musicale barré en sortie de résidence, et Alexandre Chanoine le bruisseur de cailloux.

16/17 Août Festival à la Forge organisé par Peter, il propose que le bar fasse le bar !